



B. ANDRE. IGEN.EPS

M. ANDRE, quel est l'intérêt et quelles sont vos attentes en tant qu'inspecteur général, de cette journée relative aux outils informatiques ?

B. ANDRE : Ce n'est pas seulement les outils informatiques, c'est tout l'espace numérique et les espaces numériques de travail qui sont intéressants. C'est d'abord une des priorités du ministre toutes disciplines confondues, c'est un dossier majeur et prioritaire cette année. L'outil informatique est avant tout un outil d'aide à la réussite des élèves en EPS et ailleurs. A tel point que sur le concours de recrutement de l'agrégation interne c'est un des items du programme de l'écrit 2. Les enseignants en formation initiale ou continue pour l'agrégation interne doivent désormais maîtriser tous ces outils numériques pour soutenir leur leçon et même lire les prestations des élèves. A l'agrégation externe nous proposons une lecture de la motricité par les images dans une épreuve, donc on est dans l'ère du temps. Le CAPEPS utilise des images d'élèves en situation d'enseignement lors de l'épreuve 1. Je crois beaucoup au dynamisme de l'académie de Créteil que je connais bien. Il y a un vrai dynamisme à Créteil. On observe dans de nombreux établissements une prise en compte de ces outils et un travail est mené par des groupes de recherche comme ici en EPS. C'est un phénomène que l'on observe globalement en France. Des outils numériques sont proposés aux équipes EPS, outils et applications qui permettent aux chefs d'établissements d'être en prise avec la discipline mais aussi qui aident les enseignants dans l'organisation de l'éducation physique, de leurs emplois du temps... de leur travail au quotidien. Et puis il y a les élèves qui vont de plus en plus progresser à l'aide d'applications et de tablettes. On parlait de « Dartfish » tout à l'heure mais des collègues EPS de Créteil ont développé une application que l'on utilise à l'agrégation externe dans le cadre du concours de recrutement qui s'appelle « Médianalyse » et qui fonctionne très bien. Donc tous les acteurs du système sont concernés par l'utilisation de ces outils qui sont encore une fois au service de la réussite des élèves, ce n'est pas un gadget, on a dépassé ça, on est dans une utilisation fonctionnelle au service des apprentissages en EPS.

Vous parlez de concours, de recrutement, est-ce qu'en tant que président des concours de l'agrégation interne en EPS, vous pensez que c'est une impulsion qui vient du bas, des enseignants, des élèves ou cela vient-il d'une demande ministérielle ?

B. ANDRE : C'est un enjeu majeur pour le ministre de l'éducation nationale mais il reflète une réalité du moment qui s'inscrit dans l'ère du temps. En EPS et au-delà, on pourrait ainsi réfléchir aux expérimentations concernant la pédagogie inversée. Ce type de pédagogie présente des bénéfices, notamment en termes de différenciation des apprentissages et de prise en compte des élèves en difficulté. Cette démarche entraîne nécessairement des modifications dans la mise en œuvre pédagogique des enseignants. Il s'agit de permettre aux élèves, grâce à un environnement numérique, d'accéder à la partie magistrale du cours en amont, l'enseignant se concentrant ainsi sur la phase d'apprentissage, en favorisant les interactions entre élèves. Cela ressemble aux TD proposés parfois à l'université. C'est une remise en cause d'un modèle d'enseignement vertical, encore largement dominant, dans lequel l'élève subit l'enseignement, le plus souvent, dans un esprit de

compétition avec les autres. De nombreuses expériences renforcent l'idée que l'intelligence n'est pas une qualité inégalement distribuée et concurrentielle, mais plutôt une expérience commune et partagée dont le développement passe par l'échange ou la communication. L'EPS est une discipline qui utilise cette méthodologie depuis longtemps, au service de la réussite des élèves.

Et si justement on met en relation les instances ministérielles et professionnelles quelles seraient pour vous les contraintes financières, humaines... à la mise en place d'un tel outil informatique ? Quelles seraient les contraintes à la démocratisation du monde de l'informatique dans les établissements et plus largement dans les centres de formation ?

B. ANDRE : Selon les endroits c'est déjà assez bien développé, il y existe des moyens. Il faut uniquement que les acteurs se lancent dans les dispositifs.

Dernière petite question, vous avez eu plusieurs casquettes, enseignant, inspecteur et nous aimerions savoir comment vous avez observé, vécu et ressenti l'évolution du monde numérique depuis vos débuts en tant que jeune enseignant jusqu'à maintenant ?

B. ANDRE : Dans les années 70-80 la réflexion et la recherche autour de ces problématiques étaient déjà très présentes. Elles concernaient les représentations fonctionnelles ou les images opératives à partir de banques d'images, l'autoscopie... Ensuite, en tant qu'enseignant EPS j'ai beaucoup utilisé la vidéo et les images avec mes élèves. Je pense que nous franchissons un vrai cap et que nous observons un changement majeur des pratiques en la matière.